

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 30 octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS – W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER – G. REQUENA par C. BRISSEIS S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - J. HURTADO par M. PEREZ - S. SENEGA-SANCHEZ par A. KELLY - S. JEAN par W. BIGNON - S. BERBEZIER par C. NEGRI-AZAIS

29. Décision Modificative N°2 Budget principal (Annexe 12)

La commune de Marseillan a fait le choix de réaménager sept prêts Crédit Agricole selon la méthode dite « compactage ».

Cette opération nécessite l'ouverture de crédits liée au remboursement anticipé des emprunts, à l'encaissement du nouvel emprunt, à la capitalisation des intérêts et à l'étalement de la pénalité.

Il s'agit essentiellement d'écritures d'ordre s'équilibrant en dépense et en recette.

En outre, il convient d'ajuster à la baisse les charges à caractère général ainsi que les charges de personnel et d'augmenter les charges exceptionnelles afin de procéder à des apurements de produits rattachés.

DM 2 - BUDGET PRINCIPAL - SECTION D' INVESTISSEMENT EXERCICE 2018			
DESIGNATION	NIVEAU DE VOTE		
DEPENSES REELLES			
Charges à caractère général	011		-123 551,00 €
Charges de personnel	012		-100 000,00 €
Charges exceptionnelles	67		193 265,98 €
		TOTAL	-30 285,02 €
DEPENSES D'ORDRE			
Virement à la section d'investissement	023		0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042		302 850,36 €
		TOTAL	302 850,36 €
TOTAL SECTION DEPENSES			272 565,34 €
RECETTES REELLES			
		TOTAL	0,00 €
RECETTES D'ORDRE			
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042		272 565,34
		TOTAL	272 565,34
TOTAL SECTION RECETTES			272 565,34 €

DM 2 - BUDGET PRINCIPAL - SECTION D' INVESTISSEMENT EXERCICE 2018			
DESIGNATION	NIVEAU DE VOTE		MONTANT
DEPENSES REELLES			
Emprunts et dettes assimilées	16		4 011 972,31
opérations			
travaux batiments communaux	905		-50 000,00
crèches	941		50 000,00
		TOTAL	4 011 972,31
DEPENSES D'ORDRE			
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040		272 565,34 €
Opérations d'ordre patrimoniale	041		52 500,00 €
		TOTAL	325 065,34 €
TOTAL SECTION DEPENSES			4 337 037,65 €
RECETTES REELLES			
Emprunts et dettes assimilées	16		3 981 687,29
		TOTAL	3 981 687,29
RECETTES D'ORDRE			
Virement de la section de fonctionnement	021		0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040		302 850,36
Opérations d'ordre patrimoniale	041		52 500,00
		TOTAL	355 350,36
TOTAL SECTION RECETTES			4 337 037,65 €

Il appartient au conseil municipal :

De valider la décision modificative n°2 du budget principal.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Contre : 1 voix)

Valide la décision modificative n°2 du budget principal.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

